

<https://www.francetransactions.com/assurance-vie/maif-assurance-vie-responsable-et-solidaire.html>



Versement minimum à l'entrée : 30 Euros

# MAIF Assurance vie Responsable et Solidaire



Date de mise en ligne : mardi 5 janvier 2016

---

Copyright © FranceTransactions.com - Tous droits réservés

---

## MAIF : Assureur militant !

Société d'assurance mutuelle authentique, la MAIF ne compte ni clients, ni actionnaires, ni intermédiaires commissionnés. La satisfaction de ses 2 millions de sociétaires est sa seule raison d'être.

## MAIF : Assurance-Vie Responsable et Solidaire

La MAIF franchit une nouvelle étape en lançant "**Assurance vie Responsable et Solidaire**", un contrat d'assurance vie multisupport qui vous permet d'accéder à des placements financiers responsables, solidaires, accessibles et évolutifs en fonction de vos projets.

MAIF : Assurance-Vie Responsable et Solidaire, deux formules pilotées

- **Formule Projets personnels :**

Vous choisissez pour tous vos versements le profil d'épargnant qui vous ressemble. Profil d'épargnant prudent ou équilibré, la répartition entre les compartiments en euros et en unités de compte reste constante dans le temps.

- **Formule Projets de vie :**

La répartition de votre épargne entre les compartiments en euros et unités de compte évolue en fonction de votre âge et de votre profil d'épargnant pour être progressivement sécurisée sur le compartiment en euros à l'approche de l'âge de la retraite.

## Un fonds en euros responsable et solidaire

Le compartiment en euros investit une part proche de 1% de l'encours total du contrat sur un fonds solidaire labellisé par Finansol. Il finance des structures à forte utilité sociale et environnementale sur nos territoires.

La MAIF est signataire des Principes pour l'investissement responsable auprès des Nations-Unies depuis 2009. Elle s'engage à les mettre en oeuvre progressivement. Ainsi, une politique d'investissement "ISR" est mise en oeuvre sur l'ensemble de l'actif général de MAIF VIE (où le fonds en euros est adossé) et de la MAIF, tout en veillant à maintenir un rendement financier performant. Cette démarche "ISR" est désormais appliquée sur chaque classe d'actif et couvre près de 80 % du portefeuille du groupe.

## Gestion pilotée : 4 formules proposées

- Gestion pilotée **CONSTANTE** : La complémentarité du fonds euros et des marchés boursiers, avec une répartition qui reste constante dans le temps
- Gestion pilotée **ÉVOLUTIVE** : La répartition entre fonds en euros et supports en unités de compte évolue selon votre âge pour progressivement sécuriser votre épargne à la retraite.
- Gestion libre **SÉCURISÉE** : Une solution 100 % sécurisée pour épargner de manière autonome en toute

simplicité.

- Gestion libre **PERSONNALISÉE** : Une répartition personnalisable, pour gérer votre placement en autonomie ou avec l'aide d'un conseiller.

## MAIF : Assurance-Vie Responsable et Solidaire, gestion libre

En gestion libre, vous répartissez à votre guise, votre épargne entre les fonds que vous aurez choisi : Un compartiment en euros et dix unités de compte. Deux options de gestion gratuites sont à disposition, la sécurisation des plus-values et l'investissement progressif.

## MAIF : Assurance-Vie Responsable et Solidaire, un placement accessible

Montant minimum de versement parmi les plus bas du marché : 30 Euros pour les versements par chèque et les prélèvements automatiques mensuels, 90 Euros pour les prélèvements automatiques trimestriels.